

25.0 crédits

|   |   |
|---|---|
| Enseignants:                                  |   |
| Langue d'enseignement:                        | Français  |
| Lieu du cours                                 | Louvain-la-Neuve  |
| Préalables :                                  | /   |
| Thèmes abordés :                              | <p>Quel que soit le sujet, le mémoire de master permet à l'étudiant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réaliser une analyse critique et une synthèse d'une question scientifique donnée,</li> <li>- contextualiser une problématique en lien avec les connaissances actuelles,</li> <li>- exposer les résultats de son travail en justifiant ses choix méthodologiques, en argumentant ses hypothèses et en exposant scientifiquement les résultats obtenus.</li> </ul>  |
| Acquis d'apprentissage                        | <p>Le mémoire doit montrer l'aptitude de son auteur à exposer correctement les résultats d'un travail personnel, objectif et méthodique, dont la qualité n'est pas nécessairement liée à l'étendue.</p> <p>Le mémoire est, au même titre que les autres formes d'enseignement, un moyen de formation constitutif des programmes où il est prévu. Il s'agit d'un travail de recherche demandé aux étudiants qui, à ce stade de la formation, doit être considéré comme initiant à la recherche dans la discipline concernée.</p> <p>Le mémoire consiste en un travail de recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- spécifique, vis-à-vis des autres activités d'enseignement ;</li> <li>- méthodique, dont les fondements sont assurées par la formation de base ;</li> <li>- intégré dans le programme et limité dans l'étendue du sujet. cf. Dispositions relatives au mémoire (<a href="http://www.uclouvain.be/61093.html">http://www.uclouvain.be/61093.html</a>)</li> </ul> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p> |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants : | <p>Modes d'évaluation Le mémoire est évalué par le promoteur et deux lecteurs. La moyenne de leurs notes respectives détermine l'appréciation globale du mémoire en fin de seconde année.</p> <p>Lors de l'évaluation du mémoire, le promoteur et les deux lecteurs tiennent compte des aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'aptitude à cerner précisément l'objet de la recherche et à poser correctement une problématique ou une hypothèse de travail</li> <li>- la maîtrise des différents outils de recherche bibliographique et documentaire</li> <li>- la qualité de la collecte et de l'interprétation des sources</li> <li>- l'articulation et la cohérence du travail dans son ensemble</li> <li>- la correction, la clarté et la rigueur de l'expression écrite</li> <li>- le respect des contraintes formelles de présentation d'un texte scientifique.</li> </ul> <p>Le mémoire fera l'objet d'une soutenance orale qui donnera l'occasion à l'étudiant de présenter les axes principaux de sa recherche et de répondre aux questions et observations du promoteur et des lecteurs. La défense orale, d'une durée d'une demi-heure (exposé et débat), sera prise en compte dans l'évaluation finale.</p>      |
| Méthodes d'enseignement :                     | /   |
| Contenu :                                     | <p>Le mémoire de master est une contribution personnelle à la connaissance scientifique. Par ce travail qui est le couronnement de ses études, l'étudiant fera la preuve qu'il a assimilé les principes méthodologiques propre aux sciences littéraires et linguistiques, notamment dans le domaine des études latines et/ou françaises.</p> <p>L'étudiant se montrera capable de parcourir les étapes essentielles de la recherche scientifique, à savoir la définition d'une problématique, la collecte bibliographique et l'heuristique des sources, la critique et l'interprétation des bases documentaires ainsi que l'élaboration d'une synthèse et la communication des résultats.</p> <p>Le corps du mémoire, indépendamment de la bibliographie, des illustrations et des annexes, comptera entre 100 et 150 pages (2000 caractères par page).</p>   |
| Bibliographie :                               | /   |
| Autres infos :                                | /   |

|                                 |  |
|---------------------------------|--|
| Cycle et année<br>d'étude: :    | <a href="#">&gt; Master [120] en langues et littératures modernes et anciennes</a> |
| Faculté ou entité en<br>charge: | LAFR   |